Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

ACTIVITÉS DE JEUNESSE EXTRASCOLAIRES DANS LE CONTEXTE DU COVID-19

Des camps et des activités de vacances encadrés

Les enfants et les jeunes pourront reprendre leurs activités extrascolaires et partir en camp cet été.Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a réuni les acteurs du terrain et les autorités sanitaires pour clarifier l'encadrement nécessaire à l'organisation de ces activités importantes pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Un concept général de protection a été élaboré par le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), sous la supervision du Service de protection de la jeunesse (SPJ) et de l'Office du Médecin cantonal. Sur cette base, les organisateurs de camps et autres activités à la journée pourront mettre en place leur concept de protection spécifique et accueillir les jeunes dans de bonnes conditions et dans un cadre sécurisé. De plus, le GLAJ-Vaud met en ligne aujourd'hui son nouveau répertoire d'annonce d'activités de vacances « Loisirs jeunes Vaud ».

Après une période de pause forcée, de transfert en ligne, voire de fermeture, les activités extrascolaires pourront à nouveau avoir lieu sous une forme adaptée au contexte actuel. Cela concerne deux secteurs d'activités : les camps avec hébergement et les activités à la journée (non résidentielle). Toutes ces activités sont organisées par des communes, des organismes professionnels, des organisations de jeunesse (à dominante bénévole) et des écoles privées. Elles se déroulent principalement après l'école (mercredi après-midi et week-end) et durant les vacances scolaires. Pour leur permettre de reprendre ou de continuer, le DFJC a collaboré avec le GLAJ-Vaud pour mettre au point un concept de protection de base apportant ainsi des réponses aux nombreuses sollicitations reçues depuis le mois d'avril. Les mesures d'hygiène, de traçabilité et de distanciation entre enfants et adultes et entre adultes y sont précisées.

Des activités qui participent à l'équilibre des jeunes et de la société

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant consacre « le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de

participer librement à la vie culturelle et artistique ». Les activités extrascolaires répondent donc non seulement à ce principe, mais elles favorisent la mixité sociale, la prise d'autonomie des jeunes, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et en ces temps de crise elles permettent de pallier en partie le manque de voyage lors des vacances. Leur reprise, dans un cadre sécurisé, revêt donc une importance capitale.

Le Département salue toute l'implication des acteurs de terrain et des autorités sanitaires qui ont permis de mettre ces ressources à disposition des organisateurs et de les soutenir.

Un nouveau répertoire en ligne pour les activités de vacances

Le GLAJ-Vaud met en ligne aujourd'hui son nouveau répertoire d'annonce d'activités de vacances pour les enfants, les jeunes et leurs familles ainsi que pour les équipes d'encadrement, intitulé « Loisirs jeunes Vaud » à l'adresse https://loisirsjeunes.ch/vaud/. Le lancement de ce nouveau répertoire en ligne avec un moteur de recherche a été financé par l'Etat de Vaud dans le cadre de sa politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2020

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
DFJC, Frédéric Vuissoz, chef du Service de protection de la jeunesse
DJES, Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
Jean-Paul Stadelmann, secrétaire général GLAJ-Vaud

Concept_de_protection_Covid-19_-_Activité_s_extrascolaires_et_de_vacanc....pdf
Colonies et camps de vacances: formation des encadrants et autorisation des camps